



Le TriviCourtois

n°25 Le journal municipal de la commune de Saint-Trivier-de-Courtes - Juillet 2023



Le mot des élus

Alors que l'été s'est installé avec son soleil lumineux, nous élus de Saint-Trivier-de-Courtes sommes toujours engagés à poursuivre les chantiers et les projets prévus en respectant l'équilibre financier du budget de la commune. Le comité de fleurissement n'étant plus actif, à la fin du mois de mai, des bénévoles ont mis en place les petits plants de fleurs afin de veiller à l'embellissement de notre village. Christian notre 1^{er} adjoint avait auparavant repeint bénévolement les petits murs de l'école et du Skate Park.

Nous déplorons toujours les incivilités par exemple les dépôts sauvages de débris de chantier comme nous l'avons constaté à Curtillière sur un chemin communal, il bloquait intégralement le passage des agriculteurs riverains ! Vous souhaitant à tous un bel été, nous reviendrons vers vous avant la fin de l'année pour un prochain numéro.

Le mot du Maire

L'engagement d'élu est une Aventure Humaine où l'Humain est au centre de tout. En tant qu'élus, nous sommes dépositaires d'un mandat, d'un mandat du peuple, d'un mandat pour agir tous les jours au service de la population. Être élu municipal, c'est aimer sa commune, aimer ses habitants et avoir ce souci en permanence en tête. Cette tâche est faite d'attentions, d'inquiétudes, d'espoirs, mais aussi de combats parfois. Avoir obtenu la confiance de nos concitoyens est un immense honneur, mais aussi une grande responsabilité. Notre rôle n'est pas uniquement de gérer des infrastructures, d'aménager, de réparer des routes, de construire des lieux pour le sport, la culture ou autres, mais c'est avant tout de favoriser le vivre ensemble, c'est créer des moments d'échange et de partage dont chacun sort enrichi. Je me permets de lancer un appel aux TriviCourtoises et TriviCourtois, vous qui, comme moi, êtes citoyens de Saint-Trivier, ne vous contentez pas de demander ce que la ville peut faire pour vous, mais demandez **ce que vous pouvez et ce que nous pouvons faire ensemble pour la ville.** Nous sommes en plein dans les vacances d'été, des vacances qui nous permettent

d'oublier un peu les soucis quotidiens, mais il ne faut pas que cette insouciance nous fasse oublier ceux qui souffrent et plus particulièrement ceux qui souffrent actuellement de la guerre et vont passer l'été sous les bombes. Un pays détruit, des habitants sans logements pour qui le mot « vacances » n'a plus de sens.

Une guerre en Europe, nous ne pensions plus que cela pouvait arriver... Et pourtant elle est là, à notre porte ! C'est très grave. Dans un registre plus léger, je profite de ce mot du maire pour demander à tous nos nouveaux habitants de bien vouloir se présenter en mairie. Cela afin de se faire connaître pour pouvoir organiser une réunion au cours de laquelle nous leur présenterons la commune et tous ses services, une réunion qui se terminera par le verre de l'amitié...

Pour conclure, je tiens à féliciter la commission Communication pour son travail, une commission qui travaille avec enthousiasme pour composer ce journal afin que vous soyez informés régulièrement de tout ce qui fait l'actualité de Saint-Trivier-de-Courtes. Je vous souhaite de très belles vacances et prenez garde au soleil qui n'est pas toujours l'ami que vous croyez...

Yves BERNARD

Petites infos



→ CIMETIÈRE

Nous sommes interpellés régulièrement sur l'état du cimetière. Il y a de l'herbe, nous en sommes conscients et nos agents techniques font le maximum pour éradiquer ce fléau. La commune a signé la charte Zéro Phyto Sanitaire. **Depuis juillet 2022, nous ne pouvons plus utiliser de désherbant** et celui-ci doit se faire manuellement. Le roto-fil est passé régulièrement pour couper les hautes herbes.

Certes, il vous apparaît actuellement comme non entretenu, et non adapté à l'égard dû à vos familles et à vos défunts. Sachez cependant que les réflexions de l'Équipe Municipale au sujet de son entretien, depuis que les produits chimiques désherbants sont interdits, n'ont pas cessé. Nous avons finalement décidé de pratiquer l'enherbement, solution naturelle, écologique, esthétique et surtout respectueuse du lieu, et des lois.

Il faudra un peu de temps pour que cet enherbement produise les effets attendus afin d'obtenir un effet végétal maîtrisé, compatible avec ce lieu.

Sachez que nous avons été et sommes toujours très sensibles à vos remarques. Nous sommes persuadés que le résultat sera à la hauteur de nos espérances et de vos attentes !

Nous comptons sur votre indulgence, votre patience et votre compréhension !

Avec l'enherbement, c'est un gros budget que nous devons prévoir pour l'année 2024.

→ ACCOTEMENTS

Nous avons aussi des remarques sur le fauchage des accotements. Il faut savoir que ce fauchage se fait normalement mi-juin/fin-juin. Bien sûr, certaines années, l'herbe pousse plus vite que d'autres !

Nous avons trois agents techniques et une grande commune à entretenir. Il y a beaucoup d'espaces verts à tondre, l'arrosage prend trois matinées par semaine à un agent. Ils ont également l'entretien des bâtiments à assurer, **le nettoyage des rues, les trous dans la voirie à boucher, le nettoyage des déjections canines que certains propriétaires de chiens n'ont pas le civisme de ramasser (malgré la dépense que la commune a engagée pour installer des sacs à déjection et des poubelles)**. La liste n'est pas exhaustive, loin de là ! Ces travaux sont faits en temps voulu. Nos agents effectuent le travail que les élus leur commandent de faire dans un ordre de priorité...

Faites parvenir vos remarques par écrit en mairie et non verbalement au service technique. Dans la mesure du possible, nous essayerons de vous donner satisfaction.

Merci pour votre compréhension.

Réunion publique Petites Villes de Demain

Vous avez des idées, concernant le commerce, les déplacements, la mobilité douce, le cœur de village, etc..., pour améliorer notre village ? Vous aimeriez participer à un groupe de travail ?

Venez à la réunion publique au premier étage de la mairie le **mardi 25 juillet à 20h**, réunion au cours de laquelle vous pourrez vous exprimer. Nous vous attendons nombreux.



Focus sur...



OUVERTURE AGES & VIE

L'ouverture de la résidence Ages & Vie, 266 rue du Champ de La Jeanne, aura lieu **le 5 septembre à 15 heures**. Cette maison peut accueillir des résidents dépendants jusqu'au Groupe Iso-Ressources 2 (GIR 2). Le prix moyen du reste à charge est de 1 800 €. Le prix est dégressif pour un couple.

→ RENSEIGNEMENTS

vous pouvez appeler le **numéro vert 0800 07 08 09** ou joindre Monsieur **GAUTIER** au **07 56 02 31 27**.

STÉRILISATION DES CHATS

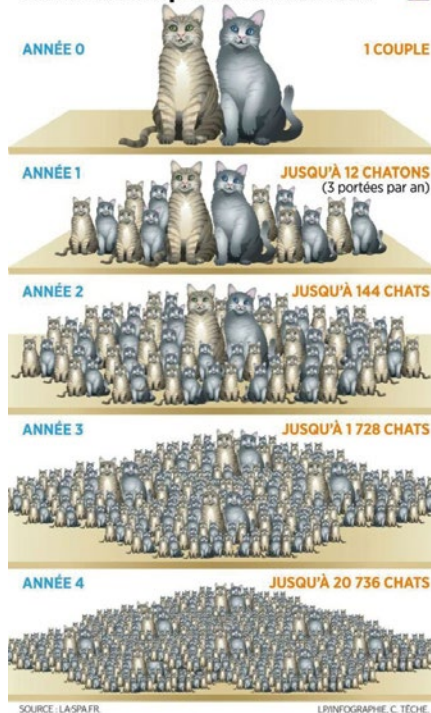
Les chiffres sont éloquentes : 1 million de chatons meurent chaque année.

Décès massifs, abandons sauvages, maladies liées à la fragilité de ces petits êtres vivants. L'euthanasie, conséquence de notre propre comportement irresponsable, n'est pas acceptable.

Savez-vous qu'une chatte, sans moyen de contraception, peut avoir 4 portées par an soit environ 16 chatons et 150 chatons durant toute sa vie ? Etes-vous prêts à les élever ? La multiplication des portées est la première cause d'abandon, de mauvais traitements et

de dégradation de leur santé. **Il faut absolument faire stériliser les chats afin d'éviter cette hécatombe.** Il faut aussi savoir que c'est une aberration que de croire qu'une chatte doit avoir au moins une portée dans sa vie. La stérilisation n'est pas contre nature, du moins pas plus que l'abandon ou l'euthanasie et le décès de nombreux chatons. Elle peut être pratiquée dès l'âge de 6 mois et sans aucun danger pour la chatte. Alors n'hésitez pas, **si vous aimez votre chat, faites le stériliser !**

Prolifération exponentielle des chats



FORUM DES ASSOCIATIONS

Comme chaque année, le forum des associations se déroulera dans la salle des fêtes. Il **aura lieu le dimanche 17 septembre de 9 h à 13 h.**

Toutes les associations de la commune recevront une invitation à participer. Elles devront s'inscrire dès réception de l'invitation afin que nous puissions connaître le nombre d'associations participantes et préparer la salle en conséquence. Une table et une grille

seront mises à disposition afin qu'elles puissent faire la présentation de leur activité. Cette manifestation sera clôturée par un verre de l'amitié offert par la mairie.

CHERCHE CORRESPONDANT LOCAL

Le journal **Le Progrès** recherche un correspondant local pour Saint-Trivier-de-Courtes. Il s'agit d'une activité de complément, non salariée, mais rémunérée. Elle nécessite de la disponibilité, beaucoup de curiosité et une grande ouverture d'esprit sur tous les aspects de la vie locale. Elle peut convenir, par exemple, à des parents au foyer, des étudiants, des salariés, des enseignants ou des retraités.

Vous avez le sens de l'écriture et de l'image ? Vous habitez sur place, possédez un moyen de locomotion, un appareil photo numérique et un ordinateur connecté à internet ?

Adressez un courrier de motivation par mail à : lprbourg@leprogres.fr

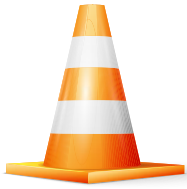
LE TRIVICOUR'TIN

Une page s'est tournée pour le restaurant « Ô Bistrot gourmand » qui est devenu le TRIVICOUR'TIN, après un changement de propriétaire. C'est à présent Mr et Mme LESCURE, habitants de la commune, qui ont le plaisir d'accueillir la clientèle.

Patrick LESCURE est cuisinier et depuis longtemps désire avoir son propre restaurant. C'est chose faite ! Nous lui souhaitons une belle réussite dans ce nouveau défi !

→ Tél. 04 37 62 23 37





Travaux

Hôtel de l'Ain

Lors du conseil municipal de début mai, les conseillers ont décidé de mettre fin au marché de maîtrise d'œuvre de notre architecte, ainsi qu'au marché de mission de coordination de Sécurité et de Protection de la Santé (SPS).



Le conseil municipal fera le maximum pour redonner vie !

La dernière estimation rendue du montant des travaux était de 1 477 895 € HT. Une estimation pour des travaux qui ont été revus à la baisse, bien plus importante que le montant alloué à l'opération et de nature à fragiliser le budget de la commune. Il aurait fallu faire de gros emprunts, incompatibles avec nos finances. La commune aurait été endettée pour plusieurs années.

Néanmoins avec notre cheffe de projet de Petites Villes de Demain, Marie-Luce GEORGET, nous recherchons le meilleur moyen de valoriser ce lieu.

Nous travaillons pour trouver un projet compatible avec ce bâtiment, projet qui ne se fera pas cette année bien sûr, mais il n'est pas question de laisser cet immeuble à l'abandon ni de laisser pourrir ce dossier pour le transmettre à un prochain conseil municipal. Si les finances communales le permettent, le conseil municipal fera le maximum pour redonner vie, avant la fin du mandat, à cet immeuble.

Le curage et le désamiantage de l'Hôtel de l'Ain ont été fait, des sommes ont été investies dans ce chantier et nous avons des idées pour donner à ce bâtiment la place qui lui revient dans la commune.

Marquages au sol

Plusieurs marquages au sol dans la commune étaient devenus presque invisibles et d'autres avaient besoin d'être modifiés. L'entreprise ASR de Branges en Saône et Loire s'est chargée de ce travail.

Une place de stationnement a été supprimée route de Bourg car elle gênait la visibilité pour les véhicules qui sortaient de la rue Thiers.

Début Grande Rue côté rond-point de La Grenouille, la bande axiale a été repositionnée.

Des pictogrammes ont été rajoutés dans la partie basse de la Grande Rue afin de rendre cette zone de rencontre plus sécurisée. Route de Bourg, l'ancienne bande axiale a été effacée et la nouvelle repeinte. Un passage piéton a été créé en face des terrains de tennis.

Le passage piéton au niveau de l'usine ECEE a été repeint et des bandes de résine gravillonnées de couleur rajoutées afin de rendre ce passage plus visible. Des panneaux lumineux solaires vont être posés afin de signaler ce passage, de jour comme de nuit. Deux figurines (Arthur et Zoé) seront fixées près des passages afin d'inciter les automobilistes à réduire leur vitesse.



Deux figurines, Arthur et Zoé, seront fixées près des passages.

Les véhicules roulent trop vite aux entrées et dans Saint-Trivier et si ces dispositifs ne suffisent pas à faire ralentir, nous serons obligés de passer à des aménagements plus contraignants pour les automobilistes.

Le montant de ces travaux s'élève à 12 711,86 € TTC

Actualités

Association Avenir et Tradition en Bresse



L'association ATB a été ravie de partager avec tous les participants, le succès retentissant du concert avec le **Groupe Courant d'Eire** qui s'est tenu le 24 juin dans notre charmante ville. Cette soirée musicale a été une véritable célébration de la culture, de la convivialité. Le groupe Courant d'Eire, né en 1998 en région Rhône-Alpes, s'inspire de musique irlandaise. Ambiance «
taverne surchauffée » assurée !

Le public était au rendez-vous en grand nombre, remplissant l'esplanade du petit tour d'une énergie

contagieuse et d'une ambiance électrisante. Les rythmes envoûtants du Groupe Courant d'Eire ont su conquérir les cœurs avec leur répertoire varié, alliant des airs traditionnels irlandais à des compositions originales pleines de vie et d'émotion.

Leurs performances énergiques et leur connexion profonde avec le public ont créé une atmosphère chaleureuse et festive.

Avenir et Tradition en Bresse remercie chaleureusement tous ceux qui ont contribué au succès de cette soirée et tout particulièrement, un grand merci aux partenaires précieux qui ont rendu cet événement possible.

L'Association exprime toute sa gratitude envers tous les bénévoles dévoués qui ont travaillé sans relâche pour garantir le bon déroulement de ce concert. Leur engagement et leur passion ont été les piliers de cette soirée inoubliable.

Une nouvelle manifestation se profile à l'horizon 2023. Le premier octobre, ce sera la 50^e édition de la fête du Vincuit. Cette année plus que jamais, Avenir et Tradition en Bresse aura besoin de vous, alors devenez bénévoles et rejoignez l'Association.

Défilé École de musique

Samedi 27 mai, a eu lieu le défilé anniversaire de l'école de musique, accompagné par les co-présidentes de l'association, Stéphanie Bocquin et Aurélie Giraud. Elle a été créée en 2003, à l'initiative des harmonies du canton.

Pour ses 20 ans, l'école de musique a rassemblé les harmonies de Saint-Jean-sur-Reyssouze, Saint-Nizier-le-Bouchoux, Curciat Dongalon et Saint-Trivier-de-Courtes, ainsi que les enseignants, les élèves et leurs parents, qui étaient tous déguisés pour l'occasion.

La fanfare a déambulé dans les rues de la commune, en partant du théâtre de verdure, passant par l'esplanade du petit tour, la résidence autonomie «
La Grange Pourret », le stade multi activités sportives et le rond-point de La Grenouille, jusqu'à se retrouver à la Carronnière, afin de poursuivre les festivités tout en musique.



Des jeux en bois avaient été installés pour les enfants et pour contenter les appétits de chacun, de la petite restauration avait été prévue.

Cette journée anniversaire a été accompagnée par un temps magnifique.

Aintrieo

Le dimanche 13 mai, l'association Aintrieo organisait une exposition de peinture à la salle des fêtes de Saint-Trivier par le biais du comité des fêtes.

Les membres de l'Association ont ainsi pu exposer leurs œuvres à la vue de tous. Les paysages de Bresse se mêlaient aux animaux et aux portraits, le tout exécuté selon différentes techniques picturales. Les visiteurs étaient au rendez-vous, convivialité et bonne humeur étaient de mise.



Vogue de Saint-Trivier

La fête de Saint-Trivier aura lieu comme toutes les années, le dernier week-end de juillet, soit les 29, 30 et 31 juillet.

SAMEDI 29

- ▶ **20h**, ouverture de la fête foraine
- ▶ **20h30**, concert gratuit organisé par le comité des fêtes, sous la Halle de la Carronnière, près du rond-point de La Grenouille

DIMANCHE 30

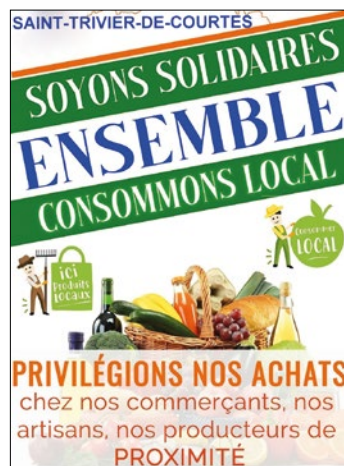
- ▶ **14h**, concours de pétanque amical organisé par le comité des fêtes, au stade de football, animations FC Bresse Nord, fête foraine
- ▶ **19h**, repas bréchets du FC Bresse Nord, sous chapiteaux au Petit Tour



LUNDI 31

- ▶ **À partir de 13h**, passage du Tour de l'Ain dans la Grande Rue
- ▶ **16h**, fête foraine,
- ▶ **20h30**, concert de l'Harmonie de la Haute Bresse au théâtre de verdure,
- ▶ **22h**, retraite aux flambeaux jusqu'au stade multi-activités sportives
- ▶ **22h45**, feu d'artifice offert par la commune.

En soirée, l'amicale des sapeurs-pompiers tiendra une buvette sur la fête foraine.



Inauguration de la voie verte

Le samedi 13 mai, le maire Yves Bernard accueillait Jean-François DEBAT Président de Grand Bourg Agglomération, Guy BILLOUDET, Vice-Président du département et conseiller départemental, Valérie GUYON conseillère départementale et Catherine BORGEAIS-ROUET Présidente du Comité Régional de Cyclotourisme, ainsi que de nombreux élus pour inaugurer le prolongement de la Voie Verte « La Traverse ». Monsieur DEBAT et Madame BORGEAIS-ROUET ont dévoilé la plaque Territoire Vélo.

Une voie sécurisée de 11,6 km supplémentaires entre Jayat et Saint-Trivier de Courtes réservée aux piétons et **véhicules non motorisés**, aménagée sur l'ancienne voie de chemin de fer Bourg-en-Bresse/Chalon-sur-Saône.

Engagée dans la transition écologique, Grand Bourg Agglomération développe les mobilités douces. La Traverse est un des axes majeurs de cette politique, tout comme la sensibilisation de la population.

Un itinéraire équipé d'informations pratiques et touristiques, une aire d'accueil avec des toilettes, bancs et table pour pique-niquer, le tout très bien aménagé et une ligne rouge comme fil conducteur. La Traverse est ouverte aux piétons, cyclistes, trottinettes, planches à roulettes et rollers.

La Voie verte, mode doux de déplacement par excellence, est un engagement écologique et nul doute qu'elle sera très empruntée.



De gauche à droite :

Isabelle MAISTRE, Vice-Présidente de Grand Bourg Agglomération, déléguée aux transports et mobilités,

Yves BERNARD, maire de Saint-Trivier

Jean-François DEBAT, Président de Grand

Bourg Agglomération,

Guy BILLOUDET, Vice-Président du département délégué aux routes et mobilités,

Valérie GUYON, Vice-Présidente de Grand

Bourg Agglomération,

Catherine BORGEAIS-ROUET, Présidente du Comité Régional de Cyclotourisme

RECTIFICATIF

Retrait composteurs

Dans le TriviCourtois n°24, concernant l'information sur les composteurs, le rendez-vous est à prendre de 9 h à 12 h et de 14 h à 17 h, et pas de 14 h à 19 h.

Avec toutes nos excuses, pour cette erreur.



La fête des écoles

La fête des écoles de Saint-Trivier-de-Courtes s'est déroulée le vendredi 23 juin au stade de football, organisée par le sou des écoles.

Au programme spectacles des enfants, remise des dictionnaires, tirage au sort de la tombola et aussi des jeux comme la pêche à la ligne, les karts à pédales, châteaux gonflables, maquillages...

Du côté de la buvette, il a été proposé des sodas, du vinou, de la bière, saucisses, merguez, hot-dog, frites, brochette de bonbons et beignets.

De nombreux bénévoles ont répondu présent pour que cette fête soit une réussite dans une bonne ambiance et pour finir en beauté un joli feu d'artifice a été offert par la commune.

L'Association vous attend nombreux à l'assemblée générale en septembre pour recruter un nouveau bureau.



Portes ouvertes du Centre de Secours

Samedi 20 mai, les pompiers du Centre de Secours de Saint Trivier-de-Courtes ont organisé leur première journée « Portes Ouvertes ».

C'était pour eux l'occasion de faire découvrir le nouveau Centre mais également la possibilité d'expliquer et de montrer les différentes missions rencontrées au jour le jour.

Le lieutenant Hervé HUTIN, responsable du Centre et les Sapeurs-Pompiers étaient très fiers et très satisfait du nombre de visiteurs qui se sont déplacés à cette occasion. Plusieurs démonstrations de secourisme, de feux et bien d'autres ateliers étaient proposés.

Ce fut aussi l'occasion de remettre le grade de caporal à Jeremy HUTIN.

Stéphanie BENOIT GUYOT, Aurélie GUILLAUME et Manon MOUREY ont reçu l'attestation de fin de formation initiale en secourisme.

Cette journée a permis de réunir les pompiers actifs et les anciens pompiers pour une belle journée d'échange et de partage et aussi de susciter de nouvelles vocations.

→ POUR REJOINDRE LES SAPEURS-POMPIERS

vous pouvez appeler le **06 76 09 32 48**

ou joindre le centre par messagerie

st-trivier-de-courtes@sdis01.fr



Visitez le site de la commune
www.saintrivierdecourtes.fr

